



Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/0957/174 du 24 avril 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société ERI SA à exploiter un élévateur à fourches de la marque Yale, du type GLP25MMX, avec le numéro de construction A390B02750S.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

  
Sammy Wagner  
Bourgmestre



  
Alex Folscheid  
Secrétaire communal

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du ..... 14 MAI 2025  
Steinfort, le ..... 14 MAI 2025

Le bourgmestre



Le secrétaire communal